



1. MODES DE PAIEMENT BESC

- **CARTE VISA / MASTERCARD** : le crédit est attribué instantanément et automatiquement.
- **MOBILE MONEY** : le crédit est attribué instantanément et automatiquement.
- **VIREMENT BANCAIRE NATIONAL** : le crédit est alloué manuellement après examen de la preuve de paiement.
- **VIREMENT BANCAIRE INTERNATIONAL** : le crédit est attribué manuellement après confirmation par la banque du PAC de la réception des fonds transférés. Le montant du crédit sera identique au montant reçu.

IL EST VIVEMENT RECOMMANDE QUE TOUT PAIEMENT D'UN MONTANT INFERIEUR OU EGAL A 1.000 EUROS SOIT EFFECTUE PAR MOBILE MONEY, PAR CARTE VISA, PAR MASTERCARD OU PAR DEPÔT D'ESPÈCES SUR LE COMPTE BANCAIRE AU BENIN.

2. CONSIGNES DIVERSES

- Veuillez télécharger le **SWIFT** comme preuve de paiement dans l'application BESC ;
- Le **SWIFT** est un document détaillé qui est généré lorsque vous effectuez un virement international auprès de votre banque. Il sert de confirmation du paiement effectué par votre banque et informe le bénéficiaire de tous les détails de la transaction, y compris les éventuels frais appliqués ;
- Quand votre transaction est rejetée par le PAC pour motif de document incorrect (par exemple une confirmation d'une création de transfert dans votre système bancaire), le chargeur a la possibilité de **télécharger à nouveau** le document correct pour cette même transaction ;
- Pour tout virement bancaire, vous devez renseigner dans votre système bancaire **le libellé exact de votre organisation** ainsi que **la référence de la facture proforma**. Ces données doivent figurer sur la preuve de paiement reçue de votre banque ;
- En cas de paiement par virement, assurez-vous d'indiquer **OUR** au lieu de SHA ou BEN au niveau des frais bancaires ;

- Compte tenu de la zone où vous émettez le virement, le délai de réception par le PAC est variable. **Le PAC ne créditera le compte du chargeur qu'à condition que la banque du PAC au Bénin confirme que les fonds sont bien reçus.**